



Visite avec une agence achat avec une autre

Par **link3535**, le **03/03/2011** à **11:24**

Bonjour,
Suite à une visite avec une agence nous avons fait une proposition écrite pour un bien mais celle ci a été refusée. Par la suite un accord a été trouvé avec le propriétaire à l'oral aucune autre offre écrite n'a été transmise à l'agence
Après cela un différent nous a opposé avec l'agence quant au frais qu'il demandait et nous n'avons pas trouvé d'accord avec eux
Nous avons vu le même bien dans une autre agence et effectué une visite avec cette même agence avec laquelle tout a été réglée par écrit (frais d'agence et prix du vendeur)
La première agence mécontente tente de nous intimider en nous menaçant de poursuite si nous signons avec la deuxième agence
que risque t'on en sachant que seul une première offre écrite qui a été refusé par le vendeur nous engagé avec la première agence ?